

Nous Sommes Narbonne

CITOYENNE ET POPULAIRE



WWW.NOUSSOMMESNARBONNE.FR

ENFANCE, JEUNESSE & ÉDUCATION : L'AVENIR SE CONSTRUIT ICI

"Il faut tout un village pour élever un enfant."

Pour attirer et retenir les forces vives, Narbonne doit transformer sa politique éducative en un avantage comparatif majeur. De la crèche à l'université, nous construisons un parcours continu fait de protection, de confort climatique et d'émancipation, jusqu'à ce que chaque jeune puisse se créer une vie stable sur notre territoire.

*Viure al país ! Vivre et travailler au pays, c'est d'abord pouvoir y grandir et s'y projeter dignement.
"Nous ne gérons pas seulement des garderies ou des écoles, nous bâtissons l'infrastructure de la
citoyenneté de demain."*

1. L'ÉCOLE ET L'ESPACE PUBLIC

Bâti, climat et proximité.

Nous rapprochons les écoles des enfants en engageant la construction d'un groupe scolaire à Montplaisir. Avec le plan "Écoles Oasis" et la refonte de nos **aires de jeu**, nous adaptons ces lieux de vie au changement climatique et au handicap.

→ **FICHE : LA NOUVELLE CARTE SCOLAIRE** → **FICHE : LE PLAN ÉCOLES OASIS**

→ **FICHE : RUE-ÉCOLE ET SÉCURITÉ AUX ABORDS**

→ **FICHE : AIRES DE JEU CLIMATIQUES ET INCLUSIVES**

2. SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

L'école qui nourrit et protège.

La cantine devient un droit avec la **gratuité progressive** et une alimentation 100% bio/locale. Nous passons de l'école inclusive théorique à l'école pour tous réelle, en formant massivement les agents au handicap et à la santé mentale.

→ **FICHE : CANTINES, QUALITÉ & GRATUITÉ** → **FICHE : L'ÉCOLE POUR TOUS (HANDICAP)**

→ **FICHE : SANTÉ MENTALE & PRÉVENTION**

3. JEUNESSE & ÉMANCIPATION

L'Archipel de la Jeunesse et le Péri scolaire.

Le temps **péri scolaire** redevient un espace éducatif structuré, particulièrement pour les pré-ados délaissés. Nous fédérons les acteurs de l'**éducation populaire** dans un réseau solidaire, soutenons l'autonomie (vélo, permis) et sauvons la prévention spécialisée.

→ **FICHE : LE PÉRISCOLAIRE (LE TEMPS HORS ÉCOLE)**

→ **FICHE : ÉDUCATION POPULAIRE & RÉSEAU**

→ **FICHE : PRÉVENTION SPÉCIALISÉE (ALLER-VERS)**

→ **FICHE : LE VÉLO ET L'AUTONOMIE (SAVOIR ROULER)**

4. DES TOUT-PETITS AUX ÉTUDIANTS

Adapter la ville à tous les âges.

Pour les parents actifs, nous créons des crèches à horaires décalés (6h-22h). Pour les étudiants et jeunes actifs, nous créons un **Pôle de Renouveau Universitaire** en centre-ville et mobilisons le foncier solidaire pour garantir l'accès au logement durable.

→ **FICHE : PETITE ENFANCE & HORAIRES ATYPIQUES**

→ **FICHE : NARBONNE VILLE UNIVERSITAIRE**

→ **FICHE : LOGEMENT JEUNESSE EN CŒUR DE VILLE**

PROTECTION DE L'ENFANCE : UNE VILLE QUI PROTÈGE

NARBONNE, TERRITOIRE PROTECTEUR

Contrôle FIJAIS systématique : Pour tous les agents et bénévoles au contact des enfants.

Culture de la vigilance : Formation de tous les personnels à la détection des violences sexuelles et de l'inceste.

Bouclier Social : Mise à l'abri immédiate des mères et enfants victimes de violences intrafamiliales.

DOSSIERS SÛRETÉ

PROTECTION DE L'ENFANCE

VIOLENCES INTRAFAMILIALES

SÉCURITÉ AUX ABORDS DES ÉCOLES

DOCUMENTS TECHNIQUES & ANALYSES

ANALYSES & PROJETS

- → Analyse : Narbonne et sa jeunesse, briser le piège de la précarité
- → Projet : Le retour du Campus en centre-ville
- → Projet : L'adaptation des écoles au climat

FICHES CONNEXES

- → Logement : la colocation étudiante solidaire
- → Mobilités : le Plan Vélo pour les collégiens
- → Santé : le Centre de Santé Municipal

LA NOUVELLE CARTE SCOLAIRE : UNE NOUVELLE ÉCOLE À MONTPLAISIR

LA PHILOSOPHIE : "L'école est un service public de proximité." Des quartiers entiers au sud de la ville ont grandi sans école, obligeant les familles à traverser la ville et contribuer à l'encombrement de la circulation sur les grands axes et en centre ville. En rapprochant les écoles des enfants nous libérons du foncier stratégique en centre-ville.

1. LE CONSTAT : UNE INJUSTICE TERRITORIALE ET UNE OPPORTUNITÉ MANQUÉE

Le statu quo n'est plus tenable pour l'équilibre de la ville et la vie quotidienne des familles :

- **L'abandon des Quartiers Sud** : les enfants de **Montplaisir, Roches Grises, Réveillon, La Coupe ou les Hauts de Narbonne** se trouvent jusqu'à 8 km de leur école de secteur. Une distance très importante même en comparaison des zones les plus rurales du département. C'est le résultat d'un choix politique cynique : maximiser les profits des promoteurs immobiliers en construisant des lotissements sans aucun service public associé.
- **Crabit et les Amarats** : Cette logique s'est également développée à l'ouest.
- **L'impact sur le trafic** : ces milliers de trajets scolaires forcés saturent inutilement la route de Perpignan chaque matin, pénalisant l'ensemble des Narbonnais et la qualité de l'air.

2. LA STRATÉGIE : LE "GRAND TRANSFERT"

Nous engageons une mutation foncière historique en trois temps, planifiée sur la durée du mandat :

- **Phase 1 : construction du Nouveau Groupe Scolaire (2026-2029)**. nous bâtissons une école neuve, bioclimatique et accessible, à Montplaisir, corrigeant enfin l'anomalie de l'éloignement.
- **Phase 2 : le déménagement (Rentrée 2029)**. les élèves et les équipes pédagogiques intègrent un établissement moderne, mettant fin aux trajets pendulaires.
- **Phase 3 : l'audit et la rétrocession (2030)**. la Ville cède le foncier libéré en centre ville au Centre Hospitalier, débloquent instantanément son potentiel d'extension.

3. LE DÉFI DE LA CARTE SCOLAIRE : MIXITÉ ET CONCERTATION

Construire des murs ne suffit pas, il faut bâtir une communauté scolaire équilibrée. Nous refusons la ségrégation scolaire.

- **L'exigence de mixité sociale** : la nouvelle école ne sera pas réservée à un seul type d'habitat. La sectorisation sera dessinée pour mélanger les élèves des zones pavillonnaires et des habitats collectifs. C'est la condition du "vivre ensemble".
- **Dialogue avec l'Éducation Nationale** : la carte scolaire est une compétence partagée et sensible. Nous travaillerons main dans la main avec les services de l'État (DSDEN / DASEN) pour définir des secteurs cohérents.
- **L'écoute du terrain** : ce sont les besoins identifiés par les parents d'élèves et les habitants au sein des **Conseils de Quartier** qui guideront nos propositions de redécoupage. Rien ne sera imposé d'en haut sans analyse des flux réels.

4. UN HÔPITAL DÉSENCLAVÉ ET MODERNISÉ

La récupération du foncier Arago permet de transformer l'offre de soin sans construire un nouvel hôpital excentré :

- >
- **Plateau Technique** : création de nouveaux blocs opératoires et de services de consultations externes modernes.
- **Synergie Universitaire** : ce foncier permettra également de développer des antennes de formation (soins infirmiers, internes) en lien avec notre projet de *Campus Santé*.

5. INGÉNIERIE FINANCIÈRE : UNE OPÉRATION NEUTRE

Comment financer une nouvelle école sans augmenter les impôts ? Par la valorisation intelligente du patrimoine.

- **Vente du Foncier** : la cession du terrain Arago à l'Hôpital (financée par les fonds Ségur de la Santé et la Région) couvre une partie significative de la construction de la nouvelle école.
- **Économies de Fonctionnement** : le nouveau bâtiment scolaire, à énergie positive, coûtera drastiquement moins cher en fluides (chauffage/électricité) qu'un bâtiment ancien.
- **Subventions Vertes** : le caractère bioclimatique de la nouvelle école permet de capter les "Fonds Verts" de l'État et de l'Europe.

5. INGÉNIERIE FINANCIÈRE : UNE OPÉRATION NEUTRE

Comment financer une nouvelle école sans augmenter les impôts ? Par la valorisation intelligente du patrimoine et la chasse aux subventions écologiques.

POSTE / PHASE	COÛT ESTIMÉ	FINANCEMENT / MODALITÉS
Construction du Groupe Scolaire	~ 14 M€	Coût global de construction (maternelle + primaire + cour oasis).
Vente du foncier Arago	+ 3 à 4 M€	Racheté par l'Hôpital (fonds Ségur de la Santé).
Subventions (État / Fonds Verts)	+ 5 M€	Fonds DSIL/DETR et bonus pour bâtiment à énergie positive.

POSTE / PHASE	COÛT ESTIMÉ	FINANCEMENT / MODALITÉS
RESTE À CHARGE VILLE	~ 5 à 6 M€	Investissement lissé sur le mandat. Économies futures sur les fluides (chauffage).

OBJECTIF : OFFRIR À NOS ENFANTS L'ÉCOLE DU XXIÈME SIÈCLE ET SAUVER NOTRE HÔPITAL DE L'ASPHYXIE.

LE PLAN "ÉCOLES OASIS" : BÂTI & CLIMAT

***LA PHILOSOPHIE :** "L'école doit être le premier refuge climatique de nos enfants." Avec le changement climatique, les mois de mai, juin et septembre deviennent de plus en plus chauds. Or, nos écoles sont souvent des bâtiments mal isolés et nos cours de récréation des étendues de bitume brûlant. Le "Maire-Ingénieur" lance un plan massif de rénovation pour transformer chaque école en un îlot de fraîcheur et de biodiversité.*

1. LE BÂTI : LA FIN DES PASSOIRES THERMIQUES

Nous ne pouvons plus accepter que nos enfants étudient dans des "préfabriqués" thermiques ou des bâtiments vétustes.

- **Rénovation Globale** : Lancement d'un audit énergétique complet du parc scolaire. Priorité absolue à l'isolation des toitures et au remplacement des huisseries pour garantir le confort d'été comme d'hiver.
- **Ventilation Naturelle** : Plutôt que d'installer des climatisations énergivores partout, nous privilégions les solutions bioclimatiques : ventilation nocturne traversante (free-cooling) et brasseurs d'air silencieux dans les classes.
- **Énergie Positive** : Installation systématique de panneaux photovoltaïques sur les toits des écoles (projet *Soleil Partagé*) pour financer les travaux par l'autoconsommation collective.

2. LA COUR OASIS : DÉBITUMISER POUR RESPIRER

La cour de récréation goudronnée est un non-sens écologique et pédagogique.

- **Accélération des investissements** : Les écoles Jean Macé, Louis Pasteur et Marie Curie ont vu leurs cours reconfigurées, soit moins du dixième des écoles de la ville. À ce rythme la dernière cours sera végétalisée dans 60 ans... Nous multiplierons le rythme par 5.
- **Sols Vivants** : Nous casserons le bitume pour le remplacer par des sols perméables (copeaux, terre stabilisée, pavés enherbés) qui permettent à l'eau de s'infiltrer et à la terre de respirer, abaissant la température ressentie de plusieurs degrés.
- **Ombrage Massif** : Plantation d'arbres de haute tige et installation d'ombrières végétalisées ou textiles pour créer de vastes zones d'ombre. Aucun enfant ne doit être forcé de jouer en plein soleil.
- **L'Eau comme Jeu** : Création de points d'eau ludiques et de fontaines pour se rafraîchir.

3. PÉDAGOGIE : REPENSER L'ESPACE DE JEU

L'aménagement de la cour a un impact direct sur le bien-être et les relations entre élèves.

- **Dégénérer l'espace** : Fini la domination du terrain de foot central qui occupe 80% de l'espace pour 20% des élèves (souvent les garçons). Nous redessinons des cours avec des recoins, des zones calmes, des parcours d'équilibre et des espaces de discussion accessibles à tous.
- **Co-Conception** : Les plans des futures cours ne seront pas décidés en bureau d'études, mais avec les enfants, les enseignants et les agents périscolaires. Ce sont les premiers experts de leur usage.
- **Potagers Pédagogiques** : Intégration de zones de culture (bacs surélevés) pour reconnecter les enfants au cycle du vivant, en lien avec le projet de *Ceinture Maraîchère*.

4. L'ÉCOLE COMME PARC DE QUARTIER

Pourquoi fermer ces espaces de fraîcheur quand on en a le plus besoin ?

- **Ouverture au Public** : En période de canicule, les cours "Oasis" seront ouvertes aux habitants du quartier (familles, personnes âgées) les week-ends et pendant les vacances scolaires, sous la surveillance d'agents de médiation. L'école devient le parc de proximité qui manque tant dans certains quartiers denses.

5. ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS

Ce plan est un investissement lourd mais rentable : il réduit la facture énergétique et améliore la santé publique.

POSTE D'INVESTISSEMENT	COÛT TOTAL (MANDAT)	FINANCEMENT / MODALITÉS
Plan "Cours Oasis"	3 500 000 €	Transformation de 2 à 3 cours par an. Financement à 80% par l'Agence de l'Eau (désimperméabilisation) et le Fonds Vert.
Rénovation Thermique	6 000 000 €	Plan pluriannuel d'isolation. Financement par prêts "Intracting" (remboursés par les économies d'énergie) et subventions État.
Photovoltaïque Scolaire	1 500 000 €	Investissement porté par la SCIC <i>Soleil Partagé</i> (épargne citoyenne), coût nul pour le budget municipal direct.

OBJECTIF : 100% DES COURS D'ÉCOLE VÉGÉTALISÉES ET DÉBITUMISÉES D'ICI LA FIN DU MANDAT.

RUE-ÉCOLE : LA CELLULE DE BASE DE LA VILLE APAISÉE

LA PHILOSOPHIE : "L'école est le sanctuaire de la République, son parvis doit l'être aussi." Le chaos automobile devant les écoles (stationnement en double file, danger, pollution) est une démission de la puissance publique. Nous allons sanctuariser ces espaces pour redonner de l'autonomie à nos enfants. Les conseils de quartier proposeront, débattront et décideront des mesures pour chaque cas particulier.

1. LA PROTECTION PHYSIQUE

Un panneau ne suffit pas. L'aménagement doit contraindre le véhicule.

- **Fermeture Temporaire** : Aux heures d'entrée et de sortie, les rues desservant les écoles seront physiquement fermées à la circulation motorisée (bornes amovibles ou barrières gérées par les Médiateurs).
- **Zone de Rencontre Permanente** : Le reste du temps, ces rues basculent en "Zone de Rencontre" (20 km/h). Le piéton y a la priorité absolue sur toute la largeur de la chaussée. L'automobiliste n'est qu'un invité.

2. L'AUTONOMIE DE L'ENFANT

Notre objectif est de permettre aux enfants d'aller à l'école sans leurs parents.

- **Aménagement Séparatif** : Création de trottoirs larges et protégés, impossibles à chevaucher par les voitures ventouses.
- **Le Gain** : Chaque enfant qui vient à pied ou à vélo est une voiture de moins dans les bouchons du matin. C'est la mesure de régulation du trafic la plus efficace.
- **Santé** : Protection directe des poumons des enfants contre les gaz d'échappement aux heures de pointe (voir capteurs Éclairage Intelligent).

OBJECTIF : UNE VILLE OÙ UN ENFANT DE 10 ANS PEUT ALLER À L'ÉCOLE SEUL, EN SÉCURITÉ.

AIRES DE JEU : L'ESPACE RÉCRÉATIF CLIMATIQUE ET SÉCURISÉ

LA PHILOSOPHIE : "Une aire de jeu ne doit pas être un parking à enfants brûlant au soleil, mais la première place publique des futurs citoyens." L'espace ludique est aujourd'hui traité comme un équipement standardisé de seconde zone. Des structures en plastique posées en plein soleil, deviennent des "fours" inutilisables l'été. Nous repensons ces espaces avec une exigence stricte de confort, de sécurité et de démocratie.

1. LE CONSTAT : DES ESPACES INADAPTÉS ET DANGEREUX

L'aménagement actuel se fait sans cohérence avec les besoins réels des familles narbonnaises.

- **Le manque d'ombre** : la majorité de nos aires de jeu sont totalement dépourvues de protection solaire, rendant les parcs impraticables la moitié de l'année.
- **Le désert de Crabit** : l'aire de jeu du quartier de Crabit est le symbole de cette absence de vision : il n'y a strictement aucun équipement prévu pour les enfants de plus de 5 ans. Passé cet âge, l'enfant est exclu de l'espace public.
- **L'insécurité de Berre-Cesse** : à Berre-Cesse, les jeux ne sont même pas clôturés, exposant directement les enfants au risque routier et générant un stress permanent pour les parents.

2. LE BOUCLIER THERMIQUE ET MATÉRIEL

Nous imposerons de nouveaux standards techniques pour toute création ou rénovation d'aire de jeu.

- **Ombage obligatoire** : aucune aire ne sera validée sans un plan d'ombrage préalable (arbres à croissance rapide et ombrières textiles en attendant).
- **Changement de matériaux** : attention donnée à la qualité des matériaux pour qu'ils ne stockent pas la chaleur.
- **Changement de matériaux** : intégration de jeux accessibles aux enfants porteurs de handicap.

3. LA DÉCISION AUX CONSEILS DE QUARTIER

Les techniciens de la mairie ne sont pas les usagers finaux de ces parcs. Ce sont les familles qui savent de quoi elles ont besoin.

- **Délégation de pouvoir** : Sur le sujet spécifique des aires de jeu, nous transférerons le pouvoir de décision aux **Conseils de Quartier**.

- **Choix souverain** : Ce sont les habitants (parents, enfants, riverains) qui décideront des équipements, de leur emplacement et du design de l'aire de jeu, dans le cadre de l'enveloppe budgétaire allouée. La Mairie se contentera d'exécuter techniquement ce que le quartier aura acté.

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

La mise à niveau climatique et inclusive de nos parcs est une priorité sanitaire et familiale.

ACTION	BUDGET ESTIMÉ	OBJECTIF
Plan "Bouclier Thermique & Inclusion"	250 000 € / an (soit 1,5 M€ sur le mandat)	Désimperméabilisation, pose d'ombrières textiles/végétales et intégration de jeux PMR sur une quinzaine de parcs existants.

OBJECTIF : DES AIRES DE JEU CLÔTURÉES, OMBRAGÉES ET DÉCIDÉES DIRECTEMENT PAR CEUX QUI LES UTILISENT.

CANTINES : QUALITÉ & GRATUITÉ

***LA PHILOSOPHIE :** "La cantine n'est pas un service, c'est un droit." Dans une période où l'inflation frappe durement les familles, le repas de midi est parfois le seul repas équilibré de la journée. Nous refusons que l'argent soit une barrière à la santé de nos enfants. Notre projet transforme la restauration scolaire : elle passe d'une logique de gestion hôtelière à une logique de santé publique et de solidarité territoriale.*

1. LA GRATUITÉ PROGRESSIVE : LE BOUCLIER SOCIAL

La gratuité est une mesure de justice sociale que nous assumons pleinement budgétairement.

- **Le principe :** aucun enfant ne doit être privé de cantine ou stigmatisé pour des raisons financières.
- **La méthode :** mise en place immédiate d'une **tarification ultra-progressive** basée sur le quotient familial, avec pour objectif la gratuité totale pour les familles les plus modestes dès le début du mandat.
- **Le choix politique :** nous considérons l'alimentation scolaire comme un prolongement de l'instruction publique gratuite. C'est un investissement direct dans le pouvoir d'achat des familles narbonnaises.

2. L'APPROVISIONNEMENT : 100% LOCAL ET BIO

Nous mettons fin aux barquettes plastiques venues de loin. L'assiette de nos enfants devient le premier marché de nos agriculteurs.

- **Le levier de la commande publique :** la Ville garantit des volumes d'achat massifs et constants à la *Ceinture Maraîchère* et à la *Régie de Transformation* locale.
- **Santé environnementale :** passage au **100% bio** et suppression totale des contenants en plastique (réchauffe et service) au profit de l'inox et du verre, pour éliminer les perturbateurs endocriniens.
- **Qualité gustative :** retour à une cuisine de produits frais, préparés sur place ou dans notre légumerie centrale, pour réapprendre le vrai goût des aliments.

3. LA PÉDAGOGIE : L'ÉDUCATION AU GOÛT

Le temps du repas est un temps éducatif à part entière, pas une simple pause logistique.

- **Lutte contre le gaspillage :** mise en place du tri des déchets alimentaires par les enfants eux-mêmes (vers les composteurs de l'école), pesée des restes pour visualiser le gaspillage.

- **Découverte** : animations régulières avec les maraîchers locaux qui viennent expliquer ce qui pousse dans la terre narbonnaise.
- **Encadrement** : renforcement des équipes d'animation sur le temps méridien pour que le repas se passe dans le calme et la convivialité, et non dans le bruit et la précipitation.

4. UNE GESTION PUBLIQUE ET TRANSPARENTE

Nous reprenons la main sur ce service essentiel.

- **Sortie des contrats industriels** : nous refusons de déléguer l'alimentation de nos enfants à des géants de l'agro-industrie dont la seule logique est la marge.
- **Commissions Menus** : les représentants des parents d'élèves, les enfants (délégués) et les agents de restauration décident ensemble de la composition des repas, avec l'appui d'une diététicienne.

5. CHIFFRAGE DE LA MESURE

Nous jouons la transparence totale sur le coût de cette ambition pour les finances communales.

POSTE DE DÉPENSE	COÛT ANNUEL ESTIMÉ	DÉTAIL
Gratuité "Bouclier Social"	~ 450 000 € / an	Gratuité totale immédiate pour les tranches les plus modestes (QF bas).
Hausse Qualité (Bio/Local)	~ 200 000 € / an	Surcoût des matières premières absorbé par la Ville (sans hausse tarifaire).
Encadrement Renforcé	~ 150 000 € / an	Personnel d'animation supplémentaire pour le temps méridien.
TOTAL INVESTISSEMENT SOCIAL	~ 800 000 € / an	Soit environ 1,5% du budget de fonctionnement de la Ville. C'est un choix de priorité assumé.

OBJECTIF : QUE CHAQUE ENFANT DE NARBONNE MANGE SAINEMENT À SA FAIM, QUELLE QUE SOIT LA SITUATION DE SES PARENTS.

L'ÉCOLE POUR TOUS : L'INCLUSION RÉELLE

***LA PHILOSOPHIE :** "L'inclusion ne se décrète pas, elle s'organise." Passer de "l'École inclusive" (concept) à "l'École pour tous" (réalité) demande des moyens humains. Aujourd'hui, les enfants en situation de handicap (notifiés MDPH) et leurs accompagnants (AESH) souffrent d'un manque de formation et de reconnaissance. La Ville, responsable du temps périscolaire (cantine, garderie, ALSH), doit être exemplaire là où l'État est souvent défaillant.*

1. LE PERSONNEL : FORMER POUR MIEUX ACCUEILLIR

On ne peut pas demander à un animateur périscolaire de gérer des troubles du spectre autistique ou des handicaps moteurs sans outils.

- **Plan de Formation Massif :** Nous engagerons un plan de formation continue pour tous les ATSEM et animateurs municipaux sur l'accueil des enfants à besoins particuliers.
- **Sensibilisation au Handicap :** Des modules spécifiques (gestion de crise, communication non-verbale, ergonomie) seront obligatoires pour tout nouvel entrant dans les services de l'enfance.
- **Mixité des équipes :** Nous faciliterons le recrutement d'agents eux-mêmes en situation de handicap dans les équipes d'animation pour changer le regard des enfants dès le plus jeune âge.

2. L'AMÉNAGEMENT : DES ESPACES APAISÉS

L'environnement physique joue un rôle majeur dans le bien-être des enfants neuroatypiques.

- **Espaces "Refuge" :** Dans chaque nouvelle école (et lors des rénovations "Oasis"), nous créerons des zones de calme (bulles de retrait) permettant aux enfants en surcharge sensorielle de s'isoler sans être exclus.
- **Accessibilité Universelle :** Au-delà des rampes PMR, nous travaillerons sur la signalétique (pictogrammes, codes couleurs) pour rendre l'école lisible pour tous les troubles cognitifs (DYS, etc.).

3. LA CONTINUITÉ ÉDUCATIVE : LE LIEN VILLE-ÉDUCATION NATIONALE

L'enfant est le même en classe et à la cantine. La rupture de prise en charge est inacceptable.

- **La Charte AESH :** La Ville militera pour que les AESH (personnels d'État) puissent être

employés par la Mairie sur le temps périscolaire (cantine), garantissant à l'enfant de garder son référent de confiance toute la journée et à l'agent d'avoir un temps plein et un salaire digne.

- **Coordination PIAL** : Nous intégrerons systématiquement les coordonnateurs de PIAL (Pôles Inclusifs) dans les comités de pilotage des projets éducatifs de territoire (PEDT). À partir de 2027, les PIAL se transforment en PAS (pôle d'appui à la scolarité) avec à leur tête un enseignant spécialisé et un éducateur spécialisé (financé et envoyé par l'ARS).

4. L'ÉDUCATION À L'EMPATHIE

L'inclusion passe par le regard des autres enfants.

- **L'Exemple Adulte** : Plus que des "cours d'empathie", nous misons sur l'exemplarité des adultes encadrants. La tolérance zéro envers les violences verbales ou physiques s'applique d'abord aux personnels.
- **Projets Handisport** : Généralisation des cycles de découverte handisport (cécifoot, basket fauteuil) sur le temps périscolaire pour tous les enfants, valides ou non.

OBJECTIF : UNE ÉCOLE OÙ LA DIFFÉRENCE N'EST PLUS UN PROBLÈME, MAIS UNE DONNÉE INTÉGRÉE PAR DES AGENTS FORMÉS ET VALORISÉS.

SANTÉ MENTALE & PRÉVENTION : PRENDRE SOIN DES CORPS ET DES ESPRITS

LA PHILOSOPHIE : "La santé ne s'achète pas, elle se protège." Face à la dégradation de la santé mentale (post-Covid, éco-anxiété) et à la marchandisation de la médecine, Narbonne doit réaffirmer le soin comme un bien commun. Nous refusons la logique des "usines à soins" financières. Nous proposons une approche globale qui lie l'urbanisme, le lien social et l'accès aux soins pour tous, de la périnatalité à l'âge adulte.

1. SANTÉ MENTALE : L'URGENCE INVISIBLE

Le mal-être psychique explose, notamment chez les jeunes, et l'offre publique est saturée.

- **La Maison des Ados (MDA) :** Nous renforcerons le soutien à la MDA de l'Aude (antenne Narbonne) pour garantir un accueil sans rendez-vous, anonyme et gratuit.
- **Psychologues au Centre de Santé :** Le futur Centre de Santé Municipal (salarié) intégrera dès son ouverture des psychologues cliniciens, accessibles sans dépassement d'honoraires, pour désengorger le CMP (Centre Médico-Psychologique).
- **Prévention "Aller-Vers" :** Formation des acteurs de jeunesse (MJC, éducateurs sportifs) aux "Premiers Secours en Santé Mentale" pour repérer la souffrance avant la crise.

2. CONTRE LA SANTÉ "BUSINESS"

La multiplication des centres spécialisés privés (ophtalmo, dentaire) gérés par des fonds financiers pose un problème éthique et sanitaire.

- **Refus de la "Médecine à la chaîne" :** Ces centres multiplient les actes inutiles pour la rentabilité au détriment du temps d'écoute. La Ville ne peut pas les interdire, mais elle ne les facilitera pas (pas de locaux municipaux, pas de promotion).
- **L'Alternative Publique :** Nous démontrerons par l'exemple, avec le **Centre de Santé Municipal**, qu'une médecine salariée, prenant le temps de l'écoute et de la prévention, est viable et supérieure en qualité humaine.

3. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE & PRÉCARITÉ

L'environnement immédiat détermine notre santé physique et mentale.

- **Urbanisme Apaisé = Santé Mentale :** Réduire le bruit (voir fiche *Bouclier Acoustique*), créer des espaces de nature en ville et des lieux de rencontre gratuits (bancs, parcs) sont des mesures de santé publique majeures pour réduire le stress urbain.
- **Précarité Menstruelle :** En partenariat avec l'association *Règles Élémentaires*, nous

installerons des distributeurs de protections périodiques gratuites dans tous les collèges, lycées, équipements sportifs et bâtiments communaux. C'est une question de dignité et d'accès égalitaire à l'espace public.

- **Soutien à la Périnatalité** : Création de groupes de parole et d'accompagnement pour les jeunes parents (prévention du burn-out parental) au sein de la Maison des Familles.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE VILLE "DU SOIN" (CARE), OÙ LA VULNÉRABILITÉ EST ACCUEILLIE ET NON EXPLOITÉE.

LE PÉRISCOLAIRE : CE QUI SE PASSE HORS DE L'ÉCOLE

LA PHILOSOPHIE : "L'enfant apprend de ce que les adultes font, pas seulement de ce qu'ils disent." L'éducation ne s'arrête pas à la sonnerie de l'école. L'enjeu majeur de la réussite éducative, c'est le temps qui entoure la classe. Aujourd'hui, notre système périscolaire est défaillant : au lieu d'être aidés et portés par la collectivité, nos jeunes sont souvent "plombés" par le manque de structure.

1. LE CONSTAT : LE VIDE APRÈS 10 ANS

Le système narbonnais souffre d'un angle mort dévastateur qui pénalise directement notre jeunesse.

- **L'abandon des pré-ados** : S'il existe un maillage pour les tout-petits, il n'y a quasiment rien au-delà de 10 ans. Dès l'entrée au collège, à l'âge critique où les enfants ont le plus besoin d'un cadre extra-scolaire solide, l'offre publique s'évapore.
- **Le temps "plombé"** : Face à ce vide institutionnel, les jeunes de plus de 10 ans sont laissés à eux-mêmes, aux écrans ou à la rue. Ce manque d'accompagnement (aide aux devoirs, activités structurées) creuse les inégalités sociales de manière irréversible.

2. LE POIDS DE L'EXEMPLARITÉ

Nous ne ferons pas de promesses électorales coûteuses et inapplicables (comme la baisse irréaliste des ratios ou des chèques en blanc). L'ingénierie éducative repose sur une notion simple : la posture de l'adulte.

- **Le modèle par l'action** : Un enfant calque son comportement sur ce qu'il observe. La qualité du temps périscolaire ne se mesure pas seulement aux moyens matériels, mais à l'attitude, au respect et à l'implication des adultes qui encadrent.
- **Soutenir ceux qui encadrent** : On ne peut pas exiger cette exemplarité éducative si les intervenants associatifs et les agents municipaux sont laissés dans l'isolement. La Ville doit soutenir la dignité de leur mission pour qu'ils puissent, à leur tour, tirer les enfants vers le haut.

3. LE CONTINUUM ÉDUCATIF

Nous devons combler la faille qui existe entre la fin de l'école primaire et l'autonomie du lycée.

- **Comblar le trou béant des 10-15 ans** : En s'appuyant sur la dynamique coopérative

des acteurs de l'éducation populaire (voir fiche *Éducation Populaire*), nous orienterons les priorités de la Ville pour recréer du lien et des espaces d'accueil ciblés spécifiquement sur cette tranche d'âge. L'important, c'est de garantir que l'enfant reste inséré dans un collectif bienveillant une fois le cartable posé.

OBJECTIF : GARANTIR QU'AUCUN ENFANT, SURTOUT APRÈS 10 ANS, NE SOIT LAISSÉ DANS LE VIDE HORS DU TEMPS SCOLAIRE.

ÉDUCATION POPULAIRE : LA FABRIQUE DE L'ÉMANCIPATION

***LA PHILOSOPHIE :** "L'éducation populaire, c'est ce qui reste quand on n'a pas l'école." Nous refusons de réduire la jeunesse à une somme de problèmes à gérer. Nous voyons en elle une énergie à libérer. Notre vision de l'éducation populaire est offensive : elle vise l'autonomie, l'esprit critique et la capacité à faire ensemble. Nous nous appuyons sur le réseau historique (MJC, Léo Lagrange, In'ESS) pour transformer la ville en terrain d'expérimentation citoyenne.*

1. LE CONSTAT : LE PIÈGE DES APPELS À PROJET

Le système de financement actuel s'est transformé en une machine à broyer les énergies associatives.

- **La prise de contrôle comptable :** la multiplication des "appels à projet" force les responsables associatifs à passer un temps infini à remplir des grilles d'évaluation et des dossiers administratifs. Sous couvert de rigueur, c'est une véritable mise sous tutelle comptable par les institutions.
- **La destruction des solidarités :** au lieu de collaborer, le système oblige les associations à se battre entre elles pour capter les mêmes subventions. C'est la mort de la logique de réseau au profit d'une concurrence stérile.

2. UN RÉSEAU NARBONNAIS DE COOPÉRATION

Nous mettons fin à cette guerre de tranchées financière pour instaurer un véritable maillage coopératif.

- **Fédérer les acteurs historiques :** la MJC, la Maison des Potes, Léo Lagrange et le centre social de L'Arche ne doivent plus être des silos isolés en concurrence. Ils doivent former un réseau unique d'éducation populaire, pensé pour l'entraide et l'échange de bonnes pratiques.
- **Le rôle du bâtiment IN'ESS :** l'Institut Narbonnais d'Économie Sociale et Solidaire (IN'ESS) doit jouer pleinement son rôle de carrefour. Il sera le point de convergence pour structurer cette coopération, en offrant un appui logistique et stratégique à l'ensemble du réseau.

3. L'INDÉPENDANCE PAR LE CONVENTIONNEMENT

Pour que les associations puissent planifier leurs actions, il faut rompre avec la mendicité annuelle.

- **Investir dans le bâti** : la Ville fera un effort sur la qualité du bâti qui héberge les associations et sécurisera l'occupation sur de long terme avec des outils de type bail réel et l'aide à la location de salles pour que les acteurs n'aient plus à se soucier de plaie au politique pour réaliser leurs missions.
- **Des conventions pluriannuelles** : la Ville remplacera la précarité des appels à projet en systématisant les conventions pluriannuelles d'objectifs. Les associations sauront sur quoi compter, ce qui leur permettra de sécuriser les postes de leurs animateurs et de bâtir des projets de temps long avec la jeunesse.
- **Une aide aux appels à projet** : la Ville mettra en place une cellule d'appui aux appels à projet associatifs afin d'aider les structures de l'éducation populaire à obtenir des financements de la région, de l'Etat et de l'Europe.

4. L'AUTONOMIE PAR L'ACTION

On ne devient pas citoyen en écoutant, mais en faisant.

- **Bourse au Permis "Donnant-Donnant"** : la Ville finance le permis de conduire en échange d'heures de bénévolat certifiées dans les associations du réseau (soutien scolaire, aide aux seniors, organisation d'événements).
- **Incubateur d'Initiatives** : un fonds doté de 50 000€/an pour financer les projets 100% jeunes (voyages autonomes, festivals, création d'associations). La seule condition : venir présenter son projet devant une commission paritaire jeunes/élus.

5. VIVRE ENSEMBLE : LA VILLE COMME TERRAIN DE JEU

L'éducation populaire se fait aussi hors les murs.

- **L'intergénérationnel concret** : nous jumelons systématiquement les structures jeunesse avec les clubs du 3ème âge pour des projets communs (transmission de mémoire, ateliers cuisine, aide numérique).
- **La Culture Occitane vivante** : nous soutenons les initiatives qui font de la langue et de la culture d'ici un vecteur d'intégration et de fierté pour tous, quelle que soit l'origine des jeunes.

OBJECTIF : SORTIR DE LA COMPÉTITION FINANCIÈRE POUR BÂTIR UN FRONT COMMUN ET COOPÉRATIF DE L'ÉDUCATION POPULAIRE.

PRÉVENTION SPÉCIALISÉE : LA STRATÉGIE DE L'ALLER-VERS

LA PHILOSOPHIE : "Ne laisser personne au bord du chemin." Quand les institutions reculent, la rue prend le relais. Face au désengagement financier de l'État et du Département qui fragilise la prévention, la Ville de Narbonne prend ses responsabilités. Nous refusons de laisser des quartiers entiers sans présence éducative le soir et le week-end. Notre réponse n'est pas que policière, elle est avant tout humaine et sociale.

1. LE CONSTAT : L'ALERTE ROUGE DE L'ABP

La prévention spécialisée est en danger de mort à Narbonne.

- **Des moyens en baisse** : Les éducateurs de rue de l'**Association de Bienfaisance et de Prévoyance (ABP)**, acteurs historiques, subissent des coupes budgétaires. Moins d'éducateurs, c'est moins de présence aux heures critiques (soirées, vacances).
- **Les "Invisibles"** : Il existe une jeunesse qui ne pousse pas la porte des MJC ou des clubs de sport. C'est vers eux qu'il faut aller pour éviter le basculement vers la marginalité ou la délinquance.

2. LE BOUCLIER PRÉVENTION : L'ENGAGEMENT MUNICIPAL

La Ville devient le garant de la continuité éducative dans la rue.

- **Compensation "à l'euro près"** : Nous nous engageons à compenser les désengagements de l'État pour maintenir les postes existants.
- **Renforcement des équipes** : Nous finançons la création de **2 postes supplémentaires d'éducateurs de rue** pour couvrir les nouveaux quartiers (Réveillon, Théâtre) et assurer une présence tardive.
- **L'Arche (Saint-Jean Saint-Pierre)** : Nous sanctuarisons les moyens de ce Centre Social vital pour qu'il puisse maintenir son accueil inconditionnel et son travail de maillage familial.

3. LES NOUVELLES FRONTIÈRES : NUMÉRIQUE ET EMPLOI

La rue n'est plus le seul lieu d'errance, les réseaux sociaux le sont aussi.

- **Promeneurs du Net** : Nous déployons des professionnels (animateurs formés) sur les réseaux sociaux (Snapchat, Instagram, TikTok) pour assurer une veille éducative, repérer le mal-être, le cyber-harcèlement ou les dérives, et nouer le dialogue là où sont les jeunes.
- **L'EBE comme tremplin** : Pour les jeunes les plus éloignés de l'emploi, l'*Entreprise à But*

d'Emploi (TZCLD) offrira des contrats sans sélection, adaptés aux parcours de vie chaotiques, pour remettre le pied à l'étrier sans passer par la case "échec" de l'intérim.

4. ÉVALUATION ET INVESTISSEMENT

ACTION	BUDGET SUPPLÉMENTAIRE	IMPACT
Sauvetage Prévention (ABP)	+ 150 000 € / an	Maintien du maillage humain dans les quartiers prioritaires.
Postes "Promeneurs du Net"	+ 40 000 € / an	Présence éducative numérique H24.

OBJECTIF : PAS UN QUARTIER DE NARBONNE SANS ÉDUCATEUR, PAS UN JEUNE SANS INTERLOCUTEUR ADULTE.

PLAN VÉLO : CHANGER DE BRAQUET PAR L'INFRASTRUCTURE

LA PHILOSOPHIE : "Le vélo n'est pas qu'un loisir, c'est un système de transport." On ne rendra pas Narbonne cyclable avec de la peinture sur les trottoirs. Nous proposons de passer d'une politique de "tolérance" du vélo à une politique de priorité infrastructurelle. Pour cela, nous allons professionnaliser la gouvernance, traiter les coupures urbaines (ponts) et sécuriser le stationnement.

1. GOUVERNANCE : L'EXPERTISE D'USAGE AU POUVOIR

Une politique cyclable ne se décide pas seul dans un bureau, mais sur le terrain avec ceux qui pédalent.

- **L'Élu Référent** : nous désignerons un **Adjoint délégué au Plan Vélo** qui soit lui-même pratiquant quotidien. On ne pilote bien que ce que l'on vit.
- **Le Comité Vélo** : institutionnalisation de réunions de travail avec les associations d'usagers et les conseils de quartier. Ce comité ne sera pas une chambre d'enregistrement, mais un organe consultatif technique et d'expertise citoyenne qui validera les plans d'aménagements (largeurs, types de bordures) *avant* les travaux.
- **Le Schéma Directeur (REV)** : adoption d'un plan pluriannuel de déploiement d'un **Réseau Express Vélo** continu, budgété et planifié sur le mandat, pour sortir de la logique du "bout par bout".

2. INFRASTRUCTURE : LA CONTINUITÉ PAR LE GÉNIE CIVIL

Le cycliste a besoin de deux choses : la sécurité (être séparé des voitures) et la continuité (ne pas disparaître aux carrefours).

- **La Séparation Physique** : sur les axes structurants (>30km/h), fini les bandes peintes sur trottoir. Nous créons des pistes unidirectionnelles protégées par des bordures.
- **Les Ponts (Le Verrou)** : contrairement aux plan précédents, nous ne nous arrêtons pas aux obstacles. Le Plan Vélo est indissociable du plan Franchissements qui prévoit l'élargissement ou le doublement des ponts de Carcassonne et Perpignan pour y faire passer les pistes.
- **Maintenance Intégrée** : une piste pleine de verre est inutilisable. Le nettoyage des pistes cyclables (balayeuse dédiée) sera intégré contractuellement au plan de charge des services de Propreté.

3. LE CODE DE LA RUE : FLUIDIFIER LE TRAFIC

Le vélo ne doit pas subir les contraintes de la voiture. Nous adapterons la signalisation pour valoriser l'effort du cycliste.

- **Le M12 Systématique** : généralisation du panneau "Cédez-le-passage cycliste" aux feux tricolores. Il permet de passer quand la voie est libre sans attendre le vert auto.
- **Le Double-Sens Cyclable (DSC)** : dans toutes les zones 30 (étendues aux quartiers résidentiels), le double-sens cyclable sera la règle, matérialisé par un marquage au sol clair.
- **Le Jalonnement** : déploiement d'une signalétique directionnelle spécifique (temps de parcours, itinéraires malins) pour guider les usagers via les rues calmes plutôt que les grands axes.

4. L'OFFRE VÉLO : LE SERVICE PLUTÔT QUE LA SUBVENTION

Le vent (Cers) est un frein réel. Plutôt que de subventionner l'achat (coûteux et effet d'aubaine) ou de laisser des vélos en libre-service (souvent vandalisés ou en panne), nous misons sur la **Location Longue Durée**.

- **La "Vélothèque" Municipale** : création d'une flotte de Vélos à Assistance Électrique (VAE) et de Vélos-Cargos louables au mois ou au trimestre à tarif social.
- **L'Objectif** : permettre aux habitants de *tester* le mode de vie cyclable sur leur trajet domicile-travail réel avant de décider d'investir personnellement. C'est un service public d'amorçage.

5. CULTURE ET EXEMPLARITÉ

- **Savoir Rouler à Vélo (SRAV)** : généralisation de l'apprentissage du vélo à l'école primaire. Objectif : 100% d'autonomie à l'entrée au collège.
- **Mairie Exemplaïre (Label Employeur Pro-Vélo)** :
 - Mise en place de **Vélos-Cargos** pour les agents (espaces verts, courrier, maintenance).
 - Stationnement sécurisé pour les agents municipaux.
- **Stationnement Sécurisé** : déploiement massif d'arceaux (attache cadre) et de box sécurisés aux points névralgiques (Gare, Halles, Hôpital) et dans les quartiers.

6. SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE

ACTION	BUDGET ANNUEL	FINANCEMENT
Voirie Cyclable (Pistes, Carrefours, Signalétique)	1,5 M€ / an	Fonds Mobilités Actives (État) + FEDER. (Hors budget Ponts, voir fiche dédiée)
Flotte de Location (Vélothèque)	100 000 € / an	Budget Agglo (Versement Mobilité) + Recettes locatives.

ACTION	BUDGET ANNUEL	FINANCEMENT
Stationnement Sécurisé	100 000 € / an	Programme Alvéole Plus (Subvention 50%).

OBJECTIF : DOUBLER LA PART MODALE DU VÉLO SUR LE MANDAT EN SÉCURISANT LES PARCOURS ET EN LEVANT LES FREINS TECHNIQUES.

PETITE ENFANCE : ADAPTER LE TEMPS AU RÉEL

LA PHILOSOPHIE : "L'offre de garde doit s'adapter à la vie des parents, pas l'inverse." Narbonne est une ville de travailleurs "du lien" et "du soin" (hôpital, aide à domicile, logistique, tourisme). Ces métiers imposent des horaires décalés, incompatibles avec le 8h-18h classique des crèches actuelles. Notre projet est de créer un **Service Public de la Petite Enfance agile**, qui soutient l'emploi des femmes et la sérénité des familles monoparentales.

1. LE CONSTAT : LA GALÈRE DES HORAIRES

Le système actuel exclut de fait ceux qui font tourner la ville quand les autres dorment ou se reposent.

- **Le mur des horaires :** Comment faire garder son enfant quand on prend son poste à l'hôpital à 6h du matin ou qu'on finit le service en restauration à 23h ? Aujourd'hui, c'est impossible sans recours au système D ou au privé coûteux.
- **L'inégalité femmes-hommes :** Ce sont majoritairement les femmes qui renoncent à un emploi ou passent à temps partiel faute de solution de garde adaptée.
- **Le coût du privé :** Les assistantes maternelles et les micro-crèches privées sont des solutions de qualité, mais leur coût reste prohibitif pour les bas salaires, malgré les aides.

2. L'OFFRE : LA CRÈCHE MUNICIPALE ÉTENDUE (6H-22H)

Nous lançons un nouveau modèle de crèche municipale, pensé pour les rythmes de vie réels.

- **Horaires atypiques :** Ouverture de sections à horaires élargis (dès 5h30 le matin, jusqu'à 22h30 le soir) dans deux structures stratégiques (proche Hôpital et proche Zone Logistique).
- **Garde d'urgence :** Création d'un "vivier" de places réservées pour les situations de crise (rupture familiale, reprise d'emploi soudaine, formation) accessible sous 48h.
- **Relais EBE (Domicile) :** Pour les horaires de nuit ou les week-ends, nous mettons en place un service de garde à domicile via l'Entreprise à But d'Emploi (TZCLD), avec une tarification indexée sur celle de la crèche municipale (pas de surcoût pour le parent).

3. SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : LES "1000 PREMIERS JOURS"

La crèche est le premier lieu d'exposition aux polluants. Nous en ferons un sanctuaire de santé.

- **Label "Zéro Perturbateur"** : Bannissement total des plastiques (biberons, vaisselle), des produits d'entretien chimiques et des jouets en PVC. Utilisation exclusive de couches écologiques fournies par la ville.
- **Alimentation 100% Bio et Faire Maison** : Comme pour les écoles, les repas des tout-petits seront préparés avec des produits locaux, sans additifs, pour éduquer le palais et protéger l'organisme en développement.
- **Qualité de l'Air** : Installation de purificateurs d'air et de capteurs de CO2 dans tous les dortoirs et salles de jeux.

4. SOUTIEN À LA PARENTALITÉ : LA MAISON DES FAMILLES

Être parent ne s'apprend pas dans les livres, et parfois on a besoin d'aide.

- **Lieu Ressource** : Création d'un espace unique regroupant la PMI (Protection Maternelle et Infantile), le RAM (Relais Assistantes Maternelles) et des permanences de soutien psychologique et juridique.
- **Café des Parents** : Un espace convivial pour rompre l'isolement des jeunes parents, échanger des conseils et trouver du soutien entre pairs.

5. ÉVALUATION DES INVESTISSEMENTS

Investir dans la petite enfance, c'est investir dans l'égalité professionnelle et la santé future.

ACTION	COÛT ANNUEL / INVESTISSEMENT	FINANCEMENT
Extension Horaires Crèches	300 000 € / an	Surcoût personnel. Financement CAF (Bonus "inclusion") et participation des employeurs (Hôpital, Grand Narbonne).
Plan "Zéro Perturbateur"	50 000 € (Investissement)	Remplacement vaisselle et matériel. Subvention ARS (Agence Régionale de Santé).
Garde à Domicile (Relais)	Autofinancé (Modèle EBE)	Prise en charge des salaires par l'État (TZCLD) + participation parents selon QF.

OBJECTIF : AUCUN PARENT NE DOIT REFUSER UN EMPLOI FAUTE DE SOLUTION DE GARDE ADAPTÉE.

PÔLE DE RENOUVEAU UNIVERSITAIRE : LE SAVOIR AU CŒUR DE LA CITÉ

LA PHILOSOPHIE : "Une ville étudiante est une ville vivante." Narbonne souffre d'un déficit d'image auprès de la jeunesse. Nos formations supérieures sont dispersées, mal identifiées et souvent reléguées en périphérie. Nous portons une ambition claire : faire revenir les étudiants au cœur de la cité. En créant un véritable Pôles de Renouveau Universitaire, nous dynamisons le centre-ville, nous soutenons le commerce local et nous offrons à nos jeunes un cadre d'études digne d'une capitale régionale.

1. LE CONSTAT : L'ERREUR DE L'ÉLOIGNEMENT

La politique actuelle organise méthodiquement la relégation des étudiants hors de la ville.

- **Le contre-exemple de l'IFSI** : Le déménagement de l'Institut de Formation en Soins Infirmiers vers le quartier périphérique de La Coupe est une erreur stratégique majeure. Il isole les étudiants, les oblige à utiliser la voiture et les coupe de la vie sociale narbonnaise.
- **Absence de vie de campus** : Les sites sont isolés les uns des autres, sans lieux de vie communs, empêchant la création d'une véritable communauté étudiante.
- **Fuite des cerveaux** : Faute de visibilité et de filières d'excellence identifiées en centre-ville, nos bacheliers partent massivement vers Montpellier ou Toulouse dès la première année.

2. LA STRATÉGIE : LE CAMPUS DANS LES MURS

Nous lançons un grand plan de relocalisation des formations dans le patrimoine bâti du centre historique, en s'appuyant sur les équipements existants.

- **Le Palais du Travail comme QG** : Ses amphithéâtres rénovés seront mis à la disposition des cours magistraux et des conférences universitaires. C'est un lieu de prestige qui redonne ses lettres de noblesse à l'enseignement supérieur narbonnais.
- **La Médiathèque comme BU** : La médiathèque du Grand Narbonne étendra ses missions et ses horaires pour devenir la véritable **Bibliothèque Universitaire (BU)** du centre-ville, offrant espaces de travail, documentation spécialisée et connexion haut débit.
- **La MJC au cœur du dispositif** : Située idéalement, la MJC deviendra le pivot de la vie étudiante associative et culturelle (Foyer, espaces de répétition, projets collectifs).

3. L'EXCELLENCE : DES FILIÈRES DE NICHE

Narbonne ne doit pas copier les métropoles, mais cultiver ses singularités pour attirer au niveau national.

- **Création de l'Institut d'Archéologie de Narbonne (IAN)** : En synergie avec le musée *Narbo Via*, nous structurerons un pôle de recherche et d'enseignement de rang international sur l'Antiquité romaine et la gestion du patrimoine.
- **Pôle Transition Énergétique & Chimie Verte** : En lien avec le site de Malvésí et le projet de *Bio-Raffinerie*, nous soutiendrons le développement de licences et masters professionnels dédiés aux métiers de la décarbonation et de la chimie de demain.
- **Droit & Urbanisme** : Renforcement de l'antenne de Droit avec une spécialisation sur le droit de l'environnement et l'aménagement du littoral, enjeux cruciaux pour notre territoire.

OBJECTIF : DOUBLER LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS À NARBONNE, DONT LA MAJORITÉ EN CENTRE-VILLE, D'ICI 2030.

"JEUNESSE EN CŒUR DE VILLE"

Stratégie : Transformer l'habitat indigne du centre historique en logements étudiants/jeunes actifs inaccessibles à la spéculation.

LA CIBLE : JEUNES & ÉTUDIANTS

Narbonne manque de logements pour ses étudiants et jeunes travailleurs. Le centre ancien est idéal pour eux (vie sociale, pas besoin de voiture), mais les logements y sont souvent insalubres ou vacants.

L'OUTIL ANTI-SPÉCULATION : LE BRS (BAIL RÉEL SOLIDAIRE)

Pour garantir que ces logements restent abordables pour toujours (et pas juste 9 ans), nous utilisons l'Office Foncier Solidaire (OFS).

1. L'OFS achète le terrain (et le garde à perpétuité).
2. L'Investisseur/Bailleur n'achète que les murs (décote de 30 à 40%).
3. Contrepartie absolue : Loyers plafonnés et prix de revente encadrés pour 99 ans.

LA MÉTHODE : L'ÉCHELLE DU "PÂTÉ DE MAISON" (L'ÎLOT)

On arrête de rénover immeuble par immeuble (trop cher, trop compliqué). On traite l'îlot entier.

- Mutualisation : On achète 3 ou 4 immeubles contigus dégradés (ex : Pont des Marchands).
- La "Percée" : On casse des murs mitoyens pour créer une entrée unique sécurisée.
- Qualité de vie : On cure les cours intérieures (suppression des extensions parasites) pour créer des espaces verts communs ou des rangements vélos sécurisés.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE (DÉFISCALISATION + BRS)

C'est le montage gagnant pour attirer les capitaux privés sans perdre la maîtrise sociale :

1. L'investisseur privé paie les travaux de restructuration lourde.
2. Il bénéficie du Déficit Foncier / Malraux (énorme réduction d'impôt).
3. Il signe un BRS avec la Ville/OFS : il s'engage à louer à des étudiants/jeunes aux tarifs sociaux, ou à l'occuper lui-même comme résidence principale.

Résultat : Le jeune a un logement en hyper-centre pour 350€. L'investisseur a effacé ses impôts. La Ville a rénové son patrimoine sans payer les travaux.

OBJECTIF

Volume : 50 logements étudiants / an.

Périmètre : Tout le Secteur Sauvegardé (Cité + Bourg + Boulevards).

PROTECTION DE L'ENFANCE : NARBONNE, TERRITOIRE PROTECTEUR

LA PHILOSOPHIE : "Protéger les enfants, c'est protéger toute la société. Cela ne devrait jamais faire débat." Les communes ont le pouvoir d'agir. Nous refusons le déni social qui entoure les violences sexuelles et l'inceste. Narbonne doit devenir un "Territoire Protecteur" : une ville où la municipalité n'est pas seulement un gestionnaire d'écoles ou de crèches, mais le garant absolu de l'intégrité physique et psychique de chaque enfant qui lui est confié.

1. LE CONSTAT : SORTIR DU DÉNI

Les chiffres sont terrifiants et exigent une réponse politique à la hauteur :

- **Une réalité massive** : 160 000 enfants sont victimes de violences sexuelles chaque année en France. À Narbonne, leur nombre est à trois chiffres.
- **Le risque hors famille** : Si la famille reste le lieu principal du danger, **20 à 30% des violences sexuelles** sont commises dans le cadre d'activités collectives (sport, culture, loisirs).
- **La responsabilité du Maire** : La commune est le "socle premier de l'action collective". Elle est responsable en tant qu'employeur, financeur d'associations et organisateur du temps de l'enfant. L'ignorance ou la négligence ne sont plus tolérables.

2. FAIRE DE NOS ÉQUIPEMENTS DES LIEUX SÛRS

La commune est garante de la sécurité dans les crèches, écoles, centres de loisirs et clubs sportifs municipaux. Nous mettons en place un cordon sanitaire strict.

- **Contrôle FIJAIS Systématique** : consultation obligatoire du Fichier des Auteurs d'Infractions Sexuelles ou Violentes pour **toute personne** en contact avec les enfants : agents municipaux (recrutement et renouvellement), mais aussi intervenants extérieurs, vacataires et bénévoles des associations subventionnées.
- **Interdiction de contact** : aucune personne inscrite ne pourra exercer auprès des enfants.
- **La règle du "Jamais seul"** : réorganisation des pratiques pour éviter les situations d'isolement entre un adulte et un enfant dans les structures municipales (portes vitrées, travail en binôme).

3. LE FACTEUR HUMAIN : FORMER POUR PROTÉGER

Le repérage précoce est un enjeu de santé publique pour éviter l'aggravation des traumatismes.

- **Formation Obligatoire** : tous les agents (ATSEM, animateurs, éducateurs sportifs, policiers municipaux) seront formés à la détection des signaux faibles, à l'écoute de la parole de l'enfant et aux mécanismes de l'emprise.
- **Culture du Respect** : dès le plus jeune âge, dans nos structures, nous intégrons l'éducation à la vie affective, au consentement et au respect du corps ("mon corps m'appartient").
- **Information des Parents** : sensibilisation systématique des familles, en prenant en compte que certains parents peuvent être eux-mêmes victimes.

4. GOUVERNANCE : UN CIRCUIT D'ALERTE CLAIR

Face au danger, la chaîne de décision ne doit souffrir aucun flou.

- **Pilotage Politique** : désignation d'un **Élu délégué** au plan de lutte contre les violences faites aux enfants et d'un **agent Référent** identifié.
- **Devoir de Signalement** : application stricte de l'article 40 du Code de Procédure Pénale. Tout fait suspecté sera immédiatement signalé au Procureur de la République.
- **Le Réseau de Protection** : coordination étroite avec l'**UAPED** (Unité d'Accueil Pédiatrique Enfants en Danger) de l'Hôpital de Narbonne et le **CIDFF** pour assurer un parcours de prise en charge sécurisé (soin, juridique, psychologique) sans rupture.

5. ENGAGEMENT ET TRANSPARENCE

Cette politique publique ne sera pas un document de principe oublié dans un tiroir.

- **Conditionnalité des Subventions** : les associations sportives et culturelles devront signer une **Charte de Protection de l'Enfance** (formation des bénévoles, contrôle des encadrants) pour percevoir les aides municipales.
- **Redevabilité** : un compte-rendu annuel des actions menées (nombre de formations, contrôles effectués) sera présenté publiquement devant le Conseil Municipal.

OBJECTIF : FAIRE DE NARBONNE UNE VILLE OÙ LA PAROLE DE L'ENFANT EST ENTENDUE ET OÙ SA SÉCURITÉ EST LA PRIORITÉ ABSOLUE.

VIOLENCES INTRAFAMILIALES : SORTIR DU CYCLE

***LA PHILOSOPHIE :** "La sécurité d'une ville commence derrière les portes closes." La municipalité refuse de traiter les violences intrafamiliales comme une simple affaire privée. Le silence protège l'agresseur ; l'action publique doit protéger la victime. Nous déployons une ingénierie de la protection capable de briser les cycles de violence par une intervention immédiate, une mise à l'abri foncière et un accompagnement total vers l'autonomie financière et sociale.*

1. LA RÉACTIVITÉ FONCIÈRE : LA MISE À L'ABRI IMMÉDIATE

Le premier maillon de la sûreté est l'extraction de la victime de l'emprise de l'agresseur. Cela impose une réponse immobilière sans délai.

- **Parc de Refuges Sécurisés :** La Ville affecte une partie de son parc immobilier à l'accueil inconditionnel. Ces logements "refuges" sont disponibles immédiatement, sans formalisme administratif préalable, pour garantir une mise à l'abri dès le signalement des faits.
- **Partenariat de Haute Précision :** La gestion de ces lieux est confiée à des structures associatives spécialisées. La Ville garantit la confidentialité absolue et la protection physique de ces adresses pour permettre une reconstruction en toute sérénité.

2. PROFESSIONNALISATION ET TOLÉRANCE ZÉRO

La puissance publique doit être exemplaire dans son accueil pour libérer la parole et sécuriser le parcours juridique.

- **Détection des "Signaux Faibles" :** Plan de formation rigoureux pour les Policiers Municipaux et les agents des services sociaux. L'objectif est d'affiner la détection de la maltraitance et d'assurer une prise en charge respectueuse, évitant la "double victimisation" lors du dépôt de plainte.
- **La Ville, Partie Civile Systématique :** Narbonne se constituera partie civile lors de chaque procédure judiciaire pour violences intrafamiliales commises sur son territoire. Cette stature de "Cité Active" marque une réprobation institutionnelle forte et apporte un soutien moral et juridique aux victimes.

3. EXPERTISE DES ASSOCIATIONS

Pour sortir définitivement de la violence, il faut regrouper les forces de soutien dans des lieux clairement identifiés.

- **Coordination des Services** : Soutien vers des centres névralgiques regroupant les services de santé, l'accès au droit (juristes, avocats) et le soutien à la parentalité.
- **Lieux de solidarité** : Ces lieux permettent un suivi pluridisciplinaire pour transformer la victime en une citoyenne actrice de sa propre vie, protégée par un réseau de solidarité territoriale concrète.

4. L'AUTONOMIE RÉELLE : TRAVAIL ET MONNAIE LOCALE

La dépendance financière est souvent le verrou qui maintient la victime sous emprise. Nous utilisons nos leviers économiques pour briser ces chaînes.

- **Aide administrative** : Le non recours aux droits et aide fragilise les victimes. Les victimes sont accompagnées pour faire valoir leurs droits, tous leurs droits.
- **Accès Prioritaire à l'EBE** : Les victimes bénéficient d'un accès facilité aux dispositifs de l'**Entreprise à But d'Emploi (TZCLD)** pour retrouver rapidement une activité professionnelle stable, valorisante et déconnectée de l'influence de l'agresseur.
- **Aide d'Urgence en "Cers"** : Octroi d'une aide vitale libellée en monnaie locale. Cela permet de couvrir les besoins immédiats (nourriture, hygiène, transport) via les commerces partenaires, offrant une solution de subsistance hors des circuits bancaires classiques qui peuvent être tracés ou bloqués par l'agresseur.
- **Garde d'enfant** : Accès prioritaire aux dispositifs de garde d'enfant pour soulager les personnes en situation de fragilité.

5. ÉVALUATION DES MOYENS ET INVESTISSEMENTS

La protection des membres les plus fragiles est le socle de l'unité du corps social.

DISPOSITIF	INVESTISSEMENT / ACTION	OBJECTIF
Logements "Refuges"	Mobilisation de 10 à 15 appartements	Mise à l'abri immédiate et inconditionnelle.
Aide aux associations	400 000 € (Aménagement et pilotage)	Guichet unique de coordination et de résilience.
Plan de Formation "Signaux Faibles"	60 000 € / an	Formation continue Police Municipale et agents CCAS.
Fonds d'Urgence en Cers	80 000 € / an	Aide vitale dématérialisée et sécurisée pour les victimes.

NOTRE ENGAGEMENT : AUCUNE NARBONNAISE, AUCUN ENFANT NE DOIT RESTER SEUL FACE À LA VIOLENCE. LA VILLE EST VOTRE BOUCLIER.

NARBONNE ET SA JEUNESSE : BRISER LE PIÈGE DE LA PRÉCARITÉ

Par Laurent Fabas

"La plus grande fuite de capitaux à Narbonne n'est pas financière, elle est humaine. Avec près de 32 % de chômage chez les 15-24 ans selon l'INSEE, notre territoire organise son propre déclassement. Aujourd'hui, nos jeunes sont obligés de partir pour construire une vie stable. Il est temps de mettre fin à cette machine à exclure."

Il est temps de regarder la réalité économique de notre bassin de vie en face. Nous féliciter de l'attractivité de Narbonne pendant qu'un tiers de notre jeunesse pointe au chômage est une hypocrisie politique. La jeunesse narbonnaise est aujourd'hui prise au piège d'un système qui ne lui offre aucune perspective durable.

LE GRAND ÉCART : L'EXIL OU LA PRÉCARITÉ

La sociologie de notre bassin d'emploi est cruelle. D'un côté, nous avons les jeunes qui partent étudier dans les métropoles. Une fois diplômés, ils sortent de nos statistiques et ne peuvent plus revenir : avec seulement 9,8 % de cadres et de professions intellectuelles sur le territoire (contre 18,5 % au niveau national), Narbonne est perçue comme un désert pour les jeunes qualifiés. Ils sont "trop" diplômés pour un marché local qui n'a pas su s'industrialiser.

De l'autre côté, il y a ceux qui restent. Pour eux, l'horizon professionnel se résume à l'économie de la tâche, aux contrats courts et à l'intérim (qui frappe 18,5 % de nos actifs). On ne leur propose que la précarité et la saisonnalité, les condamnant à une instabilité permanente.

UNE HISTOIRE DE L'USURE : DE LA VIGNE AU SERVICE À LA PERSONNE

Historiquement, les emplois d'entrée dans la vie active à Narbonne ont toujours reposé sur l'usure des corps. Autrefois, c'était la domination des emplois viticoles saisonniers, rudes et mal rémunérés. Par la suite, ce modèle a glissé vers le tourisme de masse (hôtellerie, restauration estivale) complété par la main-d'œuvre du bâtiment.

Aujourd'hui, avec la croissance démographique liée à l'arrivée massive de retraités, nous entrons dans la nouvelle ère du service à la personne. Nos jeunes sont désormais appelés à porter nos aînés, à enchaîner les toilettes et les ménages dans des plannings fragmentés. **Tous ces secteurs d'entrée dans l'emploi partagent un même point commun : ils usent physiquement et ils précarisent.** Nous consommons la force de travail de notre jeunesse sans jamais investir dans sa santé ni dans son avenir.

LA DOUBLE PEINE DU LOGEMENT

Cette fragilité salariale se heurte violemment au mur de la rente immobilière. Le lien entre l'emploi et le logement est implacable : un jeune en contrat court ou en intérim est systématiquement rejeté par les agences immobilières. Sans contrat à durée indéterminée

(CDI), il n'y a pas de toit.

Dans le même temps, les petites surfaces du centre-ville (studios, T2) qui constituaient historiquement le sas d'entrée vers la vie indépendante, sont aujourd'hui vampirisées par les locations touristiques de courte durée. Les jeunes Narbonnais sont ainsi condamnés à cohabiter de plus en plus tard chez leurs parents. On ne peut pas fonder une famille, ni s'investir dans son métier, quand on ne sait pas où l'on dormira le mois suivant. C'est pour cette raison fondamentale que **les jeunes sont obligés de partir pour construire une vie stable.**

MOBILITÉ ET MONTÉE EN COMPÉTENCE : LES CLÉS DE L'ÉMANCIPATION

Face à ce constat, la puissance publique doit agir sur les freins à l'émancipation. Le premier de ces freins est géographique. Obtenir le permis de conduire coûte cher, mais sans lui, l'accès à l'emploi ou à la formation en dehors du centre-ville est impossible. La Ville doit mettre en place **une aide financière massive au permis de conduire et à la mobilité** pour les jeunes, conditionnée à un engagement citoyen (heures de bénévolat dans nos associations d'éducation populaire).

Enfin, notre politique de création d'emplois ne fonctionnera pas sans une **montée générale en compétence**. C'est le pendant nécessaire de notre stratégie économique. Si nous voulons relocaliser la production, développer la filière de la réparation ou implanter notre unité de fermentation dirigée, nous devons former notre jeunesse à ces nouveaux métiers techniques. Cela exige de ramener les filières d'enseignement supérieur au cœur de la cité et de faire de l'Entreprise à But d'Emploi un véritable sas d'apprentissage pour ceux qui ont quitté l'école trop tôt.

L'ENGAGEMENT :

"Gouverner, c'est refuser que l'avenir de nos enfants se limite au choix forcé entre l'exil pour échapper au déclassement, ou l'usure pour survivre chez eux."

NOS RÉPONSES TECHNIQUES

JEUNESSE EN CŒUR DE VILLE

Contrer la rente par le Bail Réel Solidaire.

LE CAMPUS EN VILLE

Ramener le savoir au cœur de la cité.

L'EBE (TZCLD)

Le travail adapté à l'humain.

GARANTIR L'ACCÈS AU SOIN

L'ambition : Mettre fin à la carence de médecins traitants (6 000 Narbonnais oubliés) en créant un Centre de Santé avec personnels de santé salariés, tout en requalifiant le quartier de l'Hôpital par l'habitat dédié.

***LE CONSTAT** : Le modèle libéral classique ne répond plus aux besoins de la ville, particulièrement dans les quartiers les plus précarisés (Bourg-Charité). Pour attirer des soignants, il faut lever deux freins : l'épuisement administratif et la difficulté de se loger dignement notamment à proximité de l'Hôpital.*

1. LA RÉPONSE : LE CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL

Nous créons une structure de soins de premier recours pour offrir un médecin traitant à chaque Narbonnais.

- **Personnel de Santé Salarié** : C'est la seule solution pour attirer la nouvelle génération de praticiens. Ils sont libérés de la gestion comptable et administrative pour se concentrer sur le soin.
- **Efficacité et Disponibilité** : Pour garantir un service optimal, les contrats intègrent un intéressement à l'acte et des primes pour les horaires décalés (soirées et samedis). Le salariat n'est pas synonyme de déficit structurel, mais de confort d'exercice.
- **Zéro Charge Administrative** : La Ville investit dans un "Back-Office" (secrétariat mutualisé, plateforme numérique) pour que 100% du temps du médecin soit du temps médical.

2. LA GOUVERNANCE : LA SCIC SANTÉ

Pour ne pas peser sur le budget de fonctionnement de la Ville, nous déléguons la gestion à une **Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC)**.

- **Indépendance Financière** : Le budget de fonctionnement (salaires, primes) est auto-financé par les actes médicaux et les remboursements CPAM. La Ville n'injecte pas d'argent dans le fonctionnement quotidien.
- **Partenariat** : La SCIC associe la Ville (détentrice des murs), l'Hôpital (partenaire médical) et les usagers (citoyens), garantissant une gestion transparente et démocratique.

3. L'ATTRACTIVITÉ : REQUALIFIER L'HABITAT PAR L'OFS

On ne peut pas attirer des soignants dans un quartier dégradé sans une offre de logement d'exception.

- **L'Office Foncier Solidaire (OFS)** : Dans le cœur historique, la Ville utilise l'OFS pour

acquérir le foncier du quartier Bourg-Charité. Ce foncier reste la propriété de la collectivité à perpétuité.

- **Bail Réel Solidaire (BRS) pour soignants** : Nous rénovons les immeubles dégradés pour créer des logements de fonction et des appartements en "Coliving" pour les internes et jeunes soignants salariés.
- **Coût réduit** : En séparant le bâti du terrain (via le BRS), nous proposons aux soignants des logements 30% à 40% moins chers que le privé, créant un avantage compétitif majeur pour Narbonne.

4. PLAN D'INVESTISSEMENT (LE "7 MILLIONS")

L'investissement est ciblé sur le patrimoine et l'outil de travail, pas sur les dépenses courantes.

- **Budget d'Investissement** : 7 000 000 € sur le mandat (3,5 M€ habitat soignant / 2,5 M€ murs et plateau technique du centre / 1 M€ requalification urbaine).
- **Financement Externe (60%)** : Mobilisation des fonds du Ségur de la Santé, des aides de l'État (Action Cœur de Ville) et des subventions de la Région Occitanie pour les centres de santé salariés.
- **Financement Patrimonial (40%)** : Prêts à taux zéro via la Caisse des Dépôts portés par l'OFS et la SCIC, remboursés par les redevances et les actes.

L'ENGAGEMENT : LA VILLE INVESTIT DANS LES MURS ET LE MATÉRIEL (ACTIF) ; LA SCIC GÈRE LES SOIGNANTS (FONCTIONNEMENT AUTONOME). NARBONNE DEVIENT LE PREMIER "VILLAGE DE SANTÉ" URBAIN DE FRANCE, OÙ L'ON SOIGNE MIEUX PARCE QUE L'ON ACCUEILLE MIEUX.